SAINTE-BARBE Actualités

JOURNAL D'INFORMATIONS COMMUNALES

La vie des Ecoles p.14

Dans ce numéro :

Les Vœux du Maire p. 2
Au fil du conseil municipal p. 8
L'installation d'un système de vidéo protection p. 11
Le lotissement « Le Pré Vert » p. 12
Nos associations p. 17
Le calendrier de collecte 2022 p. 24

Numéro 41 / JANVIER 2022

Les vœux du Maire,

Madame, Monsieur,

Après 2020, 2021 ! Deux ans que ça dure ! Décidément nous n'arrivons pas à nous défaire de la COVID, de ses variants et de toutes les contraintes et restrictions qu'ils nous imposent. Je vous espère en bonne santé et vous encourage plus que jamais à vous faire vacciner, rester vigilant et respecter les gestes barrières qui s'imposent à nous. C'est ensemble que nous nous sortirons de cette épreuve !

Le travail communal s'est poursuivi dans ce contexte si particulier. Toutes les réunions du conseil municipal se sont tenues au centre socio-culturel de manière à ce que nous puissions appliquer les règles de distanciation.

Sans fausse modestie, nous pouvons nous féliciter de l'ouverture à la rentrée de 2021 d'une sixième classe à l'école Chan Heurlin. Sous l'impulsion d'un corps enseignant fortement renouvelé, nos écoles maternelle et primaire poursuivent leur mission pédagogique et proposent à nos enfants, dans toutes les classes, de très belles sorties et activités éducatives.

Les travaux de couverture de l'église ont été réalisés, l'enfouissement des réseaux et le réaménagement des trottoirs ont été achevés rue Brondex et rue du Petit Marais. En 2022, nous engagerons les travaux route de Vrémy et route du Soleil d'Or à Avancy. Nous avons décidé d'élaborer un programme pluriannuel pour réaliser l'enfouissement des réseaux dans nos quatre villages.

2022 verra aussi l'ouverture de chantiers importants : l'installation d'un système de vidéo-protection et le démarrage des travaux d'aménagement du lotissement le Pré Vert. Vous pourrez en lire le détail dans ces pages. En outre, nous avons décidé d'aménager un cheminement piéton rue du Petit Marais pour relier, en sécurité, le village au centre socio-culturel.

Nos associations ont repris leurs activités. L'AS Sainte-Barbe est repartie de plus belle avec de nouvelles ambitions, le Foyer Rural et le Comité des Fêtes assurent avec enthousiasme des activités hebdomadaires, les anciens ont retrouvé leurs habitudes...

Nous déplorons toujours l'absence au calendrier des grands événements qui rythment la vie communale : la fête patronale, la brocante, les feux de la Saint-Jean. Mais nous avons renoué avec le repas communal. La présence nombreuse des aînés a pu témoigner de l'impatience à se retrouver ensemble.
Espérons que l'horizon s'éclaircisse vraiment en 2022. Je vous souhaite pour vous et tous vos proches une bonne et heureuse nouvelle année. Prenez soin de vous...

Christian Perrin,
Maire de Sainte-Barbe

Informations Municipales

MAIRIE DE SAINTE-BARBE

7 place Baudoche

57640 SAINTE BARBE

☎ : 03.87.76.64.95

✉ : mairie.stebarbe@wanadoo.fr

En raison des mesures sanitaires de lutte contre l'épidémie de coronavirus, la mairie est ouverte au public uniquement sur rendez-vous les **lundis, mercredis et vendredis de 16h à 18h.**

Une note d'information sera distribuée aux habitants dès le retour à la normale.

Notre site internet :
www.mairie-saintebarbe.fr

Nouveaux habitants

Il est conseillé aux nouveaux habitants de venir s'inscrire en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat, dès leur arrivée dans la commune, munis de leur livret de famille.

Cette inscription permet :

- la mise à jour du fichier de la population
- l'établissement de la liste électorale
- le bénéfice des services communaux tels que l'attribution de conteneur de ramassage des ordures ménagères et de sacs en plastique destinés à la collecte sélective.

Pour les mêmes raisons, il est demandé aux personnes qui quittent la commune de le signaler également en mairie.

Réservation de la salle

La structure peut être mise à disposition pour l'organisation de diverses manifestations. Nous vous rappelons que les tarifs résidents sont exclusivement réservés aux habitants de la commune et à leurs descendants directs.
Afin de connaître les disponibilités ainsi que les conditions de location, il convient de s'adresser directement à **Mme SCHNEIDER** en téléphonant au **03.72.60.56.18** ou par mail **sissaintebarbe@wanadoo.fr** (uniquement les matins : lundi, mardi, jeudi et vendredi).

Communauté de communes Haut Chemin - Pays de Pange - 1 bis, route de Metz - 57530 PANGE
Tél : 03 87 64 10 63 - Fax : 03 87 64 28 46 Mail : cc_hautchemin-paysdepange@orange.fr
Bureaux ouverts du lundi au vendredi : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30
Collecte ordures ménagères : tridechets.cchcpp@orange.fr

- Urgence médicale : 15
- Gendarmerie : 17
- Dépannage URM : 0810.30.35.10
- Centre antipoison : 03.83.22.50.50
- Médecin de garde : 0820.33.20.20
- Pompiers : 18
- Société Mosellane des Eaux : 0969.323.554
- Bureau de poste de Vigy : 3631
- Centre des Finances Publiques de Vigy : 03.87.77.91.23
- CRICR : 0826.02.20.02
- Correspondant du Républicain Lorrain : 06.64.64.12.80

APPEL SOS

CARTE D'IDENTITE

Nouvelle procédure d'instruction des cartes nationales d'identité

Depuis le 28 mars 2017, les demandes de cartes nationales d'identité ne sont plus recevables en mairie. Elles sont en effet effectuées selon les mêmes modalités que les demandes de passeports par une instruction sécurisée et dématérialisée. Il convient désormais de s'adresser aux mairies équipées de dispositifs de recueil des empreintes digitales, à savoir en Moselle :

Amnéville - Behren-lès-Forbach – Bitche – **Boulay** – Bouzonville – Château-Salins – Creutzwald – Dieuze – Fameck – Faulquemont – Forbach – Freyming-Merlebach – Hayange – **Maizières-lès-Metz** – **Metz** – **Montigny-lès-Metz** - Morhange – Rémilly – **Rombas** – Saint-Avold – Sarralbe – Sarrebourg – Sarreguemines – Sierck-lès-Bains – Thionville – **Woippy** - Yutz.

BON VOISINAGE

Feux de jardin : La municipalité rappelle qu'il est interdit de brûler à l'air libre ses déchets verts comme l'ensemble de ses déchets ménagers. De tels actes peuvent être sanctionnés par une amende jusqu'à 450 euros. Pour rappel, tous ces déchets peuvent être déposés en déchèterie.

Lutte contre le bruit et les nuisances sonores : Les travaux de bricolage ou jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur durée, leur répétition ou de leur intensité sonore, notamment les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies, etc. présentant un aspect épisodique, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrés de **8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00**,
- les samedis de **8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00,**
- les dimanches et jours fériés de **10h00 à 12h00.**

Merci de respecter ces consignes

Déjections canines

Il est rappelé aux propriétaires de chiens que les déjections canines sur les domaines publics, mais aussi privés, doivent être ramassées. Des sacs sont à votre disposition en plusieurs endroits de la commune.

Petit rappel des règles d'urbanisme

Toute occupation du sol se traduit par une autorisation

>> Déclaration de travaux : Tous les travaux de moins de 20 m^2 d'emprise au sol y sont soumis, ainsi que tous les travaux modifiant l'aspect extérieur d'une construction, y compris les ravalements de façades, les clôtures, les piscines non couvertes, les terrasses, les châssis et serres de moins de 4 mètres de haut et dont la surface est inférieure à 20 m^2. Sont soumises en général toutes les constructions ou installations ne créant pas de surface de plancher. Les formulaires sont disponibles en mairie.

>> Permis de construire : Il est nécessaire pour tous les travaux de plus de 20 m^2 d'emprise au sol.

Le repas des aînés

A l'évidence les aînés étaient heureux de se retrouver à l'occasion du repas annuel offert par la municipalité. 150 convives étaient en effet présents pour ces agapes au centre socio-culturel. Christian Perrin, maire, en a profité pour offrir une magnifique orchidée à Henriette Kieffer, doyenne de la commune. Une salle et des tables décorées avec une poésie toute automnale et un délicieux menu gastronomique concocté par la Grange de Condé ont largement contribué à la réussite de cet après midi d'échanges et d'amitiés.

ETAT CIVIL 2021 (2ème semestre)

NAISSANCES

- SALGUEIRO PEREIRA Lucie, le 8/8/2021
- BODAR Giulia, le 29/8/2021
- BOLZINGER Juliette, le 6/9/2021
- PETHY ROLLIN Edmond, le 18/10/2021
- GOEBEL Margot, le 26/10/2021
- AUBURTIN CHALET Agathe, le 19/11/2021

MARIAGES

- GULDNER Mathieu et COURANT Camille, 28/08/2021
- FOLNY Benjamin et BEAUJON Magalie, le 28/08/2021
- PURZYCKI Jean-Philippe et CHAPUZET Hélène, le 12/09/2021
- CIMEN Kazim et YASAR Emine, le 11/12/2021

DECES

- LEID Marie-Thérèse 30/06/2021
- BALDELLI Tina 20/07/2021
- DUBREUIL André 07/08/2021

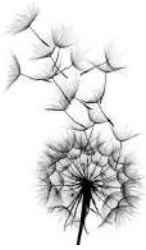

PanneauPocket

La commune de Sainte-Barbe adhère à « Panneau Pocket », une application qui donne en temps réel sur votre smartphone les alertes et informations concernant la commune. Pour cela vous devez télécharger (gratuitement) l'application « Panneau Pocket » (6 mo) sur Google Play (android) ou sur l'App Store (Apple). Vous sélectionnez ensuite votre commune afin de recevoir une notification pour chaque nouvel événement ou alerte.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Liberté
Égalité
Fraternité

PANNEAUPOCKET
Informe et Alerte les habitants

La brigade de Gendarmerie Nationale d'Ennery renforce ses liens avec les citoyens grâce à l'application mobile Panneau Pocket.

Faisant suite au partenariat national conclu en février 2021 entre PanneauPocket, la Gendarmerie Nationale et l'AMRF (Association des Maires Ruraux de Ftrance), la brigade d'Ennery s'équipe à son tour de l'application mobile Panneau Pocket.

Cette action vise à renforcer la sécurité des habitants des territoires ruraux grâce à la diffusion de messages d'information et de prévention de la délinquance, ainsi que des conseils pour limiter les risques d'atteintes aux personnes et aux biens.

Ces messages seront accessibles en temps réel sur tous les supports digitaux des administrés :

- Téléphones et tablettes en téléchargeant gratuitement et anonymement l'application PanneauPocket
- Ordinateur en se connectant au site

www.app.panneaupocket.com

Chaque citoyen pourra également partager et rediffuser très facilement les informations des gendarmes à ses proches ou ses contacts. Cette synergie entre la Gendarmerie Nationale et PanneauPocket permettra de sensibiliser un maximum de citoyens et ainsi d'augmenter l'efficience du dispositif opérationnel de tranquillité publique.

Rejoignez-nous sur Facebook

Une maison France Services à Vigy

France services
Liberté
Égalité
Fraternité

« Pour vos démarches administratives et besoins numériques du quotidien »

4 Place de l'Eglise
57640 Vigy

Horaires d'ouverture
Du Lundi au Mercredi :
de 08h30 à 12h30 de 13h30 à 17h00
Le Jeudi : de 08h30 à 12h30 de 13h30 à 18h00
Le Vendredi : de 08h30 à 12h30

Courriel : mfs@mairie-vigy.fr
Site web :
https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/france-services
☎ 03.87.31.16.35

Entre internet et vous, la connexion ne passe pas ? Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

France services est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la MSA et la Poste.

Les agents sont disponibles pour vous accompagner dans toutes vos démarches du quotidien : Immatriculation de véhicules, RSA, impôt, permis de conduire, accès aux services en ligne…

information
CORONAVIRUS
COVID-19
gouvernement.fr

Point de situation au 2 janvier 2022

Pour faire face aux deux vagues simultanées des variants Delta et Omicron, le Premier ministre Jean Castex a annoncé le 27 décembre 2021 une adaptation des mesures sanitaires en vigueur. De nouvelles règles sur l'isolement en cas d'infection ou de cas contact ont également été précisées le 2 janvier 2022.

Vaccination

Le délai de la dose de rappel est ramené à trois mois après la dernière injection ou la dernière infection au Covid-19.

Le rappel vaccinal est ouvert à toutes les personnes de 18 ans et plus depuis le 24 décembre 2021.

La vaccination est ouverte à tous les enfants de 5-11 ans depuis le 22 décembre 2021.

Isolement

Les règles d'isolement et de quarantaine évoluent dès le 3 janvier, en cas d'infection au Covid-19 ou de cas contact. Se renseigner sur le site www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Pass sanitaire

Un projet de loi sera soumis au Parlement pour transformer le « pass sanitaire » en « pass vaccinal » à compter du 15 janvier

Milieu professionnel

- Depuis le 3 janvier, le recours au télétravail est obligatoire pour tous les salariés pour lesquels il est possible, à raison de trois jours minimum par semaine et quatre jours quand cela est possible.
- Report de toutes les cérémonies de vœux prévues en janvier.

Rassemblements & loisirs

Depuis le 3 janvier et pour trois semaines :

- Les jauges sont rétablies pour les grands événements : 2 000 personnes en intérieur, 5 000 personnes en extérieur.
- Les concerts debout sont interdits.
- Dans les cafés et les bars, la consommation debout est interdite.
- Jusqu'au 24 janvier inclus, les discothèques ont interdiction d'accueillir du public. Cette interdiction s'applique jusqu'à la même date aux activités de danse dans les établissements recevant du public, tels les restaurants ou les bars.

Gestes barrières

- Le port du masque est déjà obligatoire en intérieur dans tous les établissements recevant du public
- L'aération fréquente des lieux clos est plus que jamais nécessaire. Il est recommandé d'aérer chaque pièce 10 minutes toutes les heures.

Adieu Jean-Marc,

2021 sera une année à vite oublier car en plus de la pandémie de Covid 19, nous avons déploré le décès de Jean-Marc Boulanger qui était l'âme de l'association des amis de la bibliothèque.

En 2012 avec Anne-Marie Bucchi, il avait créé l'association pour fédérer toutes les personnes intéressées par l'histoire et le patrimoine de notre commune.

Fils d'Albert Boulanger ancien instituteur de Sainte-Barbe, il a passé sa jeunesse dans le village de Sainte-Barbe avant de fréquenter la classe unique de son père. Et il s'est imprégné de l'atmosphère d'un village lorrain où il fait bon vivre, avec ses coutumes, ses habitants qui se parlent en patois, cette langue savoureuse qui hélas disparait peu à peu.

Puis il a continué ses études au lycée Fabert de Metz où il a retrouvé Jean-Marie Rouy avec qui il avait des discussions philosophiques animées. Après son bac, il a intégré Sciences-Po.

Dès le début des années 1970 il avait commencé sa carrière en tant qu'Inspecteur du Travail et en 1978 il avait été nommé Directeur Départemental du Travail et de l'Emploi en Guyane. Il était alors revenu en Moselle avec les mêmes fonctions puis avait rejoint le département du Nord. Il fut ensuite nommé Directeur Régional dans le Nord-Pas-de- Calais. Entre 1989 et 1991 il a servi au cabinet du ministre du travail. Nommé Inspecteur Général des Affaires Sociales en 1993 avec Madame Rose-Marie Van Lerberghe, il va porter le projet de fusion de la délégation à l'emploi et de la délégation à la formation professionnelle créant le DGEFP. En 2004 il est nommé Secrétaire Général de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris.

Il a grimpé un à un tous les échelons pour arriver à cette fonction très prestigieuse, mais partout où il est passé, il a laissé le souvenir d'un homme intègre et rigoureux. Pour son activité inlassable au service de l'Etat, il avait été élevé au grade d'Officier dans l'ordre national de la Légion d'Honneur.

Sainte-Barbe était son village où il venait se ressourcer très souvent, rencontrer ses amis arpenter les champs et les vergers. Et il aimait transmettre ses valeurs républicaines aux enfants des écoles. Avec Christian Pautrot et Anne-Marie Bucchi, il venait régulièrement à la rencontre des élèves pour leur parler des symboles de la République, du fonctionnement et du contenu de la bibliothèque ou des vestiges archéologiques récoltés sur le territoire de la commune.

Même si avec sa femme, ils étaient partis en Bretagne afin de se rapprocher de leurs enfants et de leurs petits-enfants, Sainte-Barbe était son port d'attache. C'est ce qu'il avait énoncé à l'occasion de la remise de sa légion d'honneur : je suis ici aujourd'hui car Sainte-Barbe c'est mon village et il le restera jusqu'à mon dernier jour. Il repose au cimetière communal, auprès de ses parents et de sa famille comme il l'avait souhaité.

Il est parti trop tôt et laisse un grand vide autour de lui. Il avait encore tant de choses à partager.

Les Amis de la Bibliothèque de la Mémoire de Sainte-Barbe

Conseil municipal du 25 juin 2021 : Des travaux au menu

♦ Faute de lisibilité suffisante, les élus ont refusé le transfert de la compétence mobilité vers la communauté de communes Haut Chemin–Pays de Pange. Une interrogation majeure concerne le financement du transport scolaire pendant la période méridienne.

♦ Les élus ont validé une demande d'emprunt d'un montant de 168 000 € pour financer les travaux d'enfouissement des réseaux rue Brondex et rue du Petit Marais. Le conseil a par ailleurs décidé de solliciter URM pour étudier l'enfouissement des réseaux rue du Soleil d'Or à Avancy.

♦ Claude Spitz, adjoint en charge des travaux, a présenté les devis concernant le forage d'un puits pour l'arrosage du terrain de football. Ce dispositif permettra une réduction substantielle de la facture d'eau de la commune. Le conseil ne se prononcera que lorsque la profondeur nécessaire du forage, encore à l'étude, sera confirmée.

Conseil municipal du 22 novembre 2021 : Protection et sécurité des habitants à l'ordre du jour

♦ Le maire a exposé au conseil le projet d'adhésion au service de mise en conformité avec la règlementation européenne RGPD (Réglementation Générale de Protection des Données), proposé par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Moselle (CDG 57). Après en avoir délibéré, le conseil a décidé à l'unanimité d'autoriser le maire à signer la convention de mutualisation avec le CDG 57 et à désigner le Délégué à la Protection des Données du CDG57, comme étant le Délégué à la Protection des Données de la commune.

♦ Eu égard à sa charge de travail, les élus ont validé la modification du contrat de travail de la secrétaire de mairie qui exercera désormais à plein temps.

♦ Le conseil a validé les demandes de subvention pour poursuivre l'enfouissement des réseaux et la requalification des trottoirs rue du Soleil d'Or à Avancy et route de Vrémy à Sainte-Barbe. Le coût prévisionnel est évalué à 290 000 €. Le conseil a par ailleurs validé la demande d'une étude pour estimer le coût de l'enfouissement des réseaux dans les villages de Cheuby et Gras.

♦ Les élus ont autorisé le maire à signer avec Orange une convention d'occupation du domaine public pour ses installations de communications électroniques suite aux travaux d'enfouissement à Sainte-Barbe.

♦ Sur proposition du maire, les élus ont validé la demande de devis pour l'aménagement d'un cheminement piéton le long de la rue du Petit Marais pour sécuriser les élèves qui se rendent de l'école au centre socio-culturel. Par ailleurs, plusieurs élus ont remarqué ou ont été avertis de la vitesse excessive de certains automobilistes dans le village de Sainte-Barbe. La réflexion se poursuit quant au renforcement des aménagements de sécurité (dos d'âne, chicane…) pour garantir la vitesse autorisée de 30 km/h.

♦ Le conseil a consenti une subvention de 300€ en faveur de l'association Cheval Bonheur. Domiciliée à Woippy, celle-ci organise l'accueil des personnes en situation de handicap et les enfants de 2 ans 1/2 à 6 ans pour de la familiarisation avec le poney.

♦ La commune a reçu une demande de rendez-vous d'une société spécialisée intéressée par le développement d'un parc éolien sur le territoire communal. Très majoritairement, le conseil s'est déclaré opposé à cette requête, justifiant notamment des nuisances sonores et de l'impact paysager de ces installations. Le maire n'y donnera pas suite.

Conseil municipal du 20 décembre 2021 : Deux permis d'aménager pour le lotissement « Le Pré vert »

- Le maire a annoncé aux élus avoir réceptionné en mairie les deux permis d'aménager concernant le lotissement « Le Pré Vert » en cœur de village *(lire en page 12).*

  Le premier concerne les terrains situés de part et d'autre de la rue Derrière le Couvent et leur prolongation jusqu'à la RD 67. C'est un permis tripartite entre les propriétaires fonciers et la commune de Sainte-Barbe. Selon les orientations du projet, ce secteur est réservé a priori à des parcelles libres de construction.

  Le second permis cible le « cœur de projet », un secteur situé entre la rue Derrière le Couvent et le jardin de l'église. Il se compose de terrains à bâtir libres de constructeur, mais aussi des petits collectifs, locatifs ou en accession, des logements adaptés aux séniors, des bureaux pour permettre l'implantation de services de proximité. Ce secteur sera réalisé sous maîtrise d'œuvre du lotisseur et prévoit la rétrocession de la voirie à la commune en fin de projet.

- A la demande des services de la Préfecture concernant l'harmonisation du temps de travail au sein des collectivités territoriales, le conseil a pris une délibération relative au décompte du temps de travail des agents publics. A partir du 01/01/2022 le décompte est réalisé sur la base d'une durée annuelle de travail effectif de 1 607 heures.

- Le conseil a validé les projets d'extension du réseau d'éclairage public route de Cheuby et rue du Petit Marais pour un montant global de 12 600 €. Concomitamment, les élus ont donné leur accord pour engager l'aménagement d'un cheminement piéton sécurisé rue du Petit Marais entre le village et le centre socio-culturel. Coût des travaux : 24 000 €.

- Thibaut Auburtin, adjoint en charge de la sécurité et de la voirie, a fait un point sur le projet de vidéo-protection des quatre villages. Sur un montant total de 140 000 €, la commune a d'ores et déjà obtenu une subvention de 20 000 € de la préfecture. Une subvention du même montant est attendue de la région Grand Est.

- Après présentation des devis, le conseil a donné son accord pour engager les travaux de taille de grands arbres à Sainte-Barbe (place de l'église) et Avancy. Le montant total de ces travaux est de 2 000 €. En outre, le maire va saisir par courrier les habitants concernés qui ne taillent pas leurs haies en limite de propriété qui empiètent sur le domaine public.

- Le conseil a enfin décidé d'octroyer une subvention de 1 067 € à l'AS Sainte-Barbe football.

Le bulletin communal précédent (n° 40) incluait un petit questionnaire pour connaître votre avis, évaluer vos attentes concernant notre publication. Trop peu de réponses nous sont parvenues pour en tirer de véritables enseignements. Nous remercions toutes celles et ceux qui se sont prêtés à l'exercice.

Conseil communautaire du 8 juillet 2021

Assainissement : mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la lagune de Cheuby.

La capacité de traitement de la lagune de Cheuby (station de traitement des eaux usées) ne permettait plus de nouvelle construction. Son agrandissement s'avérait alors nécessaire. Le conseil communautaire a décidé de faire appel à une AMO pour une étude de mise aux normes de la station. Cette prestation a été attribuée à la société LVRD. Le conseil a décidé de solliciter les subventions relatives aux travaux qui seront induits auprès de l'Agence de l'Eau, du Plan de Relance et de tout financeur éventuel.

Election des représentants de la CCHCPP au syndicat mixte des ruisseaux du Haut Chemin

Le Syndicat Mixte des ruisseaux du Haut Chemin a été créé le 1er janvier 2018. Il exerce la compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI) et a pour objet l'étude, l'acquisition, l'exploitation de tous travaux, actions, ouvrages ou installations présentant un caractère d'intérêt général ou d'urgence sur le territoire hydrographique du périmètre syndical. Le syndicat intervient sur le territoire hydrographique des cours d'eau suivants et de leurs affluents : ruisseaux de Malroy, de Bévotte (passe par Sainte-Barbe), d'Argancy et de Ravenne.

Les collectivités membres du syndicat sont la communauté de communes Rives de Moselle, la CCHCPP et Metz Métrople. Didier Schrecklinger, premier adjoint, a été élu au titre des 13 délégués titulaires.

Conseil communautaire du 7 octobre 2021

Déchets : Extension des consignes de tri

La Loi de Transition Energétique et de Croissance Verte prévoit l'extension des consignes de tri des plastiques à 100% du territoire français. Films et barquettes plastiques seront désormais triés avec les bouteilles et flacons plastiques. Le conseil communautaire a décidé de valider l'extension des consignes de tri à compter du 1er janvier 2022.

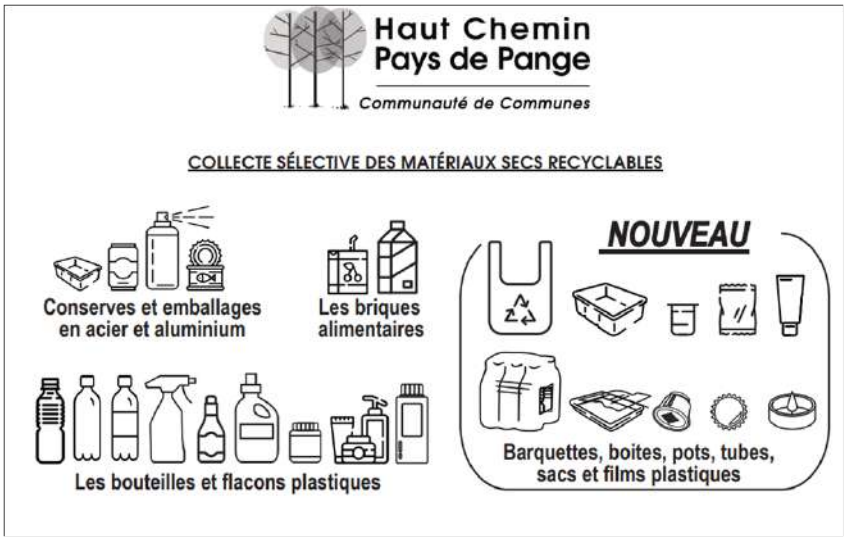

Développement touristique, vie associative et culturelle : Subventions

Le Conseil Communautaire a décidé d'octroyer une subvention de 2 500 € à l'association « Rand'Haut Chemin » en charge du balisage et du petit entretien des boucles de randonnée sur le territoire de l'ex-Communauté de Communes du Haut Chemin.

L'installation d'un système de Vidéo Protection

Dans un souci de sécurisation des biens et des personnes, la commune de Sainte-Barbe souhaite installer un système de vidéo protection aux entrées et sorties de ses hameaux. Il a en effet été constaté un nombre élevé de cambriolages, générant des préjudices moraux et économiques importants pour nos habitants. On a pu remarquer que ces méfaits pouvaient être perpétrés à tous moments dans la journée, souvent suite à des repérages des malfaiteurs.

Une étude des accès à nos quatre hameaux a été faite par le référent sureté en vidéo protection de la gendarmerie de la Moselle. Il nous a été conseillé de placer à chaque entrée et sortie deux types de caméras, une première dite à lecture de plaques d'immatriculation, ayant pour but de lire précisément les plaques minéralogiques des véhicules transitant à ces endroits, et un second type de caméra dite d'ambiance, ayant pour but de visualiser des plans larges de ces lieux stratégiques.

L'étude de notre commune par la Gendarmerie a mis en évidence que pour un maillage efficace nous avons besoin de :

3 points vidéo à Sainte-Barbe, 3 points vidéo à Avancy, 3 points vidéo à Cheuby, 2 points vidéo à Gras

S'appuyant sur l'expérience de nombreuses communes voisines déjà équipées d'un tel dispositif (Silly-sur-Nied, Ogy-Montoy-Flanville, Charly-Oradour, Flévy), il a été constaté :

Une très forte diminution des faits de délinquance

Un fort taux d'élucidation des faits restants

L'accès aux données vidéo sera uniquement réservé à des élus ayant reçu une autorisation de la préfecture. Cet accès ne pourra se faire que lorsqu'une plainte sera déposée. L'exploitation des images sera effectuée uniquement par les forces de l'ordre. Aucune autre utilisation des images n'est autorisée. Les images ne seront prises que sur la voie publique. Si des propriétés privées se trouvent à proximité des points vidéo, elles seront exclues des angles de vues.

L'estimation du coût de cette installation est de 140 000 €. Nous avons déjà l'assurance d'une subvention de l'Etat de 25 000 €. Une subvention de 20 000 € de la Région Grand Est et du fond de Dotation Equipements des Territoires Ruraux de 56 000€ sont en cours d'instruction.

Responsabilité et Civisme

Pour rappel, la vitesse de circulation est réduite à **30 km/h dans l'ensemble des rues de Sainte-Barbe**. Pour la sécurité des enfants et des habitants, merci de respecter cette consigne !

A partir de janvier, des contrôles de vitesse seront effectués par la gendarmerie.

GENDARMERIE

Le Lotissement Le Pré Vert

Voici une présentation synthétique du projet de lotissement « Le Pré Vert », par son aménageur, « Sainte-Barbe Lotissement SAS ». L'emprise générale est de 28 703 m2. Le projet répond à plusieurs objectifs :

- Offrir une diversité d'habitat entre collectifs, pavillons et logements adaptés aux séniors
- Relier la rue « Derrière le Couvent » à la département 67 pour décharger la rue Brondex
- Permettre à la commune de développer son activité tertiaire avec la création d'une maison multiservices (maison médicale, petit commerce de proximité, accueil périscolaire, …)
- S'intégrer parfaitement dans son environnement proche (Mairie, église classée), et proposer des commodités pour les bâtiments publics (parkings mutualisés)

La création du lotissement s'inscrit dans une logique de Développement Durable, avec des objectifs affirmés tels que répondre à la demande de logements tout en permettant à la commune de conforter sa population et la pérennité de ses écoles.

Le projet vise à garantir un développement harmonieux entre l'habitat et le paysage. Il se décompose en deux phases :

- le prolongement de la rue Derrière le Couvert vers la RD67, sous maîtrise d'ouvrage de la municipalité ;
- les voiries secondaires depuis la rue Derrière le Couvent avec aire de retournement, sous maîtrise d'ouvrage de l'aménageur. Cette phase prévoit la rétrocession de la voirie à la commune en fin de projet.

Parce que le « mode d'habiter » change, le projet propose des typologies de bâtis qui répondent à cette demande croissante de la population, un habitat varié et adaptable en fonction de la demande (famille, primo accédant, locatif classique, séniors, …)

- Des terrains à bâtir libres de constructeur sur des parcelles à partir de 4 ares
- Des maisons clés en main en l'état futur d'achèvement selon un catalogue proposé par un partenaire constructeur de maisons individuelles
- Des maisons prêtes à habiter et adaptées aux budgets plus réduits (projet de maisons en bande)
- Des logements collectifs classiques, du F2 au F4
- Des logements adaptés aux séniors, proposant des espaces communs pour leur bien être
- Des bureaux pour permettre l'implantation de services de proximité.

Le cœur de projet

- Une zone de vie et d'échanges centrée autour de la mairie et de l'église
- Deux bâtiments collectifs soulignant la vue sur l'église classée du village
- Une maison de services proche du cœur de bourg
- Un parking mutualisé disponible en journée pour les administrés et en soirée pour les habitants

La résidence séniors

Implantée sur un terrain de 30 ares, un bâtiment principal en R+2 proposant :

- Un espace commun de 150m² : détente (bibliothèque, jeux, …), restauration avec large baie vitrée, terrasse extérieure, buanderie collective
- Un logement « visiteur » meublé et équipé pour 4 à 6 personnes
- Un sous-sol avec places de parking et caves
- Une quinzaine de logements du studio au F3
- Un parc arboré
- Quelques maisons individuelles ayant accès aux services collectifs

La résidence bénéficie de la proximité de la maison de santé et des places de parkings mutualisés.

La maison multiservices et collectifs

Implantée sur un terrain de 24 ares, un bâtiment modulable permettant d'accueillir

- Un espace médical de 260m²
- Un espace kiné de 110m²
- Un espace Infirmier de 45m²
- Un espace « spécialistes » de 70m²
- Un espace « Multiservices » à adapter selon la demande
- Une dizaine de logements du F2 au F4
- Un sous-sol avec places de parking et caves

La résidence bénéficie des places de parkings mutualisés.

Septembre 2021

La rentrée en maternelle

C'est une équipe pédagogique profondément renouvelée qui accueille et encadre les 59 enfants de maternelle. La direction de l'école « Les petits Lutins » est désormais assurée par Madame Valérie Demesse, en provenance de Courcelles-Chaussy, qui prend en charge la grande section. La moyenne section est confiée à Madame Jade Périto, qui arrive également de Courcelles. La petite et moyenne section est sous la responsabilité de Madame Carisse Monlouis, auparavant en poste à Carling.

***Sur notre photo**, de gauche à droite : Mesdames Carisse Monlouis, Jade Périto, Valérie Demesse, Sandrine Hérard, Angélique Basin et Nathalie Barré, agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles. Manque sur la photo Madame Mireille Ritz, ATSEM.*

La rentrée au primaire

Avec 134 élèves, l'école primaire s'est vue autorisée à ouvrir une nouvelle classe pour la rentrée de 2021. Les enfants sont désormais répartis en six classes de CP (Madame Brachet, directrice, déchargée le mardi par Mme Nicolaï), CP / CE1 (Mme André), CE1 (nouvelle enseignante, Mme Laure Gobry), CE2 (M. Clausse), CM1 (M. Lefèvre) et CM2 (Mme Rongvaux).

L'école Chan Heurlin a obtenu l'an passé le label « Génération 2024 » qui promeut le développement des valeurs éducatives portées par la pratique physique, sportive et artistique. Les projets liés à l'Olympisme seront poursuivis cette année, dans le respect de la pratique sportive et des valeurs olympiques. En point d'orgue, l'école accueillera des athlètes de haut niveau.

L'école poursuivra en outre son projet avec le Dispositif d'Accompagnement Médico Educatif La Horgne, qui propose une pair aidance des élèves du DAME auprès des élèves.

***Photo** : De gauche à droite Mme André, Mme Pousler (AESH / Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap), Mme Gobry, Mme Rongvaux, M. Lefèvre, M. Clausse, Mme Brachet.*

Journées du patrimoine

Des sorties culturelles riches et variées ont été proposées aux élèves de toutes les classes à l'occasion des journées du patrimoine. Au programme le FRAC Lorraine, les expositions « Arcimboldo » au centre Pompidou-Metz et « Astérix » au château de Malbrouck, la cité médiévale de Rodemack, le château de Sierck-les-Bains, la maison de Robert Schuman à Scy-Chazelles.

Octobre 2021

Le Marathon de Metz a fait son retour et avec lui les courses proposées par l'USEP Moselle à tous les élèves affiliés. 33 élèves de l'école Chan Heurlin sont allés participer aux courses organisées sur l'Esplanade. Chaque enfant s'est vu remettre une médaille à l'issue des épreuves.

A la découverte de l'U4. Les classes de CM1 et CM2 ont passé une journée sur le site U4 des anciens hauts-fourneaux à Uckange dans le cadre d'une animation de l'OCCE (Office central de la Coopération à l'École).

La traditionnelle journée du goût était déclinée cette année sur le thème des épices et herbes aromatiques. Tout au long de la journée, les 9 classes, de la petite section de maternelle au CM2, se sont succédées pour goûter les mets préparés par les parents d'élèves.

Fête de la science.

Madame Anne Courilleau-Gobry, professeur de chimie à la faculté de Sciences de Metz, est intervenue dans les quatre classes de cycle 2 pour pratiquer avec les élèves des expériences de chimie. Malgré la grande différence d'âge entre ses élèves habituels et les enfants de l'école, elle a su les intéresser et les initier aux observations expérimentales. Désormais, tubes à essai, pipettes et autres éprouvettes font partie de leur bagage linguistique.

Dans le cadre de la convention « ***Pair aidance*** *» entre l'école et le DAME La Horgne*, les élèves de CP et de CP/CE1 ont été invités à passer une journée au DAME, inscrite sous le thème d'Halloween.
Après la dégustation d'une soupe à la citrouille, les élèves de l'école et les jeunes du DAME ont été associés en équipes pour participer à toute une série d'ateliers.

Décembre 2021

Sortie scolaire à Metz pour les élèves de CP et CE1. Ils ont d'abord découvert le musée de la Cour d'Or puis ont assisté au spectacle « Kamishibai » à la salle Braun. Littéralement « pièce de théâtre sur papier », c'est une technique d'origine japonaise où la conteuse est équipée d'un cadre sur lequel elle fait défiler des illustrations en papier.

Le Relais Petite Enfance

L'accueil de la petite enfance est une des priorités de la CCHCPP qui souhaite répondre aux besoins des familles des 28 communes membres, en matière de garde de leurs enfants. En janvier 2014, la Communauté de Communes a ouvert un Relais Petite Enfance (RPE, ex RPAM).

Le RPE Haut Chemin - Pays de Pange se situe rue Dalotte à Avancy. Il est animé par deux animatrices. Elles reçoivent les parents pour les renseigner sur les solutions de garde, accueillent les assistantes maternelles et gardes à domicile pour les conseiller dans leurs démarches, se déplacent enfin dans les communes du territoire Haut Chemin - Pays de Pange pour y animer des ateliers d'éveil.

Association des amis de la bibliothèque de la mémoire de Sainte-Barbe

Activités pendant l'année 2021

Comme toutes les associations nous avons été entravés dans nos activités par le virus de la Covid 19. En effet, à l'occasion du 150ème anniversaire de la bataille de Servigny-lès-Sainte-Barbe nous avions prévu de réaliser une exposition sur les évènements tragiques qui se sont déroulés en 1870 à proximité immédiate de notre commune.

Nous avons réuni de nombreuses photos des sépultures de soldats et d'officiers et nous avons recherché le nom des soldats originaires de notre région qui sont décédés pendant ces combats. Nous avons situé ces sépultures sur une carte.

Nous avons préparé des fiches qui heure par heure expliquent les raisons de ce conflit et le déroulement de la bataille. Nous avons préparé des objets et du matériel pour l'exposition (balles, décorations, armes…).

Nous avons réuni des cartes postales, des photos ….

Nous nous sommes aussi intéressés au sort des populations qui ont perdu leurs récoltes et leur bois de chauffage et qui ont beaucoup souffert pendant l'hiver qui a suivi. Les comptes-rendus des conseils municipaux nous ont montré comment ces populations ont été secourues.

De nombreuses maisons, des bâtiments ont été détruits. Il a fallu tout reconstruire.

Nous attendons que la situation sanitaire se stabilise pour pouvoir enfin organiser cette exposition qui sera suivie d'une conférence sur la bataille.

Malgré la pandémie vous pouvez venir consulter les nombreux documents que nous possédons à la bibliothèque **en prenant rendez-vous avec Madame Bucchi au 03 87 76 78 85**. De nouveaux livres vous attendent.

Les Amis de la Bibliothèque de la Mémoire de Sainte-Barbe

Amitié Loisirs et Culture

Voilà bien longtemps, presque deux ans, que les adhérents de l'association Amitié, Loisirs et Culture (ALC) ne se sont pas rencontrés. COVID 19 oblige !

En deux ans, qu'est ce qui a changé ? Peu et beaucoup à la fois.

Notre plus grande tristesse est d'avoir perdu des amis, Louis, Gisèle, André, qui nous ont quittés. Nous pensons aussi à tous ceux qui à présent, ont des problèmes de santé, à ceux qui ont changé de résidence ou qui ont de nouvelles obligations. Nous compatissons également à la peine des personnes qui ont perdu des proches.

De plus, n'étant plus en capacité de le gérer, le club s'est séparé de la section Gym qui a été reprise par le Comité des Fêtes et a ainsi pu trouver un nouvel essor, cela nous réjouit.

Après cela, le groupe ne compte plus que 26 membres qui se retrouvent toujours **le mardi après-midi** pour se rencontrer et se divertir autour de jeux de société.

Quant aux projets, compte tenu de l'évolution de la pandémie, ils sont restés dans les cartons, le repas de Noël (prévu en décembre) a basculé en janvier, en fonction de l'évolution des règles sanitaires.

Pour les sorties, nous attendons des jours meilleurs.

Bonne année et bonne santé à tous.

Pour se rappeler de bons souvenirs, quelques photos prises avant la pandémie.

Comité des Fêtes De Sainte-Barbe

Nos activités en 2021

MARCHE DE NOËL

Cette année, avec un peu plus d'une cinquantaine d'exposants et plus de 600 visiteurs, notre marché fut un succès. Merci aux visiteurs pour leurs petites emplettes et aux artisans pour la qualité des produits présentés, ces ingrédients qui participent et qui font la réussite de cette manifestation.

SAINT NICOLAS

Nous avons eu le plaisir d'emmener un groupe de 30 enfants pour une séance de cinéma où ils ont pu voir le film de Disney « ENCANTO ». De retour à la salle des fêtes, un petit goûter les attendait et ils ont eu comme surprise la visite de Saint Nicolas et son compère le père Fouettard. D'ailleurs celui-ci n'a pas eu trop de travail, car comme chaque année et comme tout le monde le sait, à Sainte-Barbe il n'y a que des enfants sages.

Nos activités saison 2021-2022

CLUB DE DANSE COUNTRY "LES BLACK AND BLUES"

Pour la troisième saison consécutive, **chaque mercredi à partir de 20h15**, un groupe de 16 personnes s'entraîne sans relâche pour nous proposer lors d'une prochaine manifestation une démonstration de leurs talents de danseurs et danseuses de Country. Il s'agit de cours de débutant à confirmer. Si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires, **vous pouvez prendre contact avec Christine Guene, responsable du groupe**.

GYM VOLONTAIRE

L'activité du club de Gym volontaire a repris depuis le 10 novembre 2021. **Chaque mercredi de 9h30 à 10h30**, nous vous proposons de garder la forme par des activités de souplesse, équilibre, mémoire, danse (LIA), cardio musculaire, renforcement musculaire, relaxation et pilates, le tout sous la tutelle d'une professeure agréée par l'EPGV de Moselle. Nous devrions atteindre les 30 membres en janvier 2022. **Pour plus de renseignements n'hésitez à prendre attache avec Evelyne Bollini**.

L'association du Comité des Fêtes reste à votre disposition pour toutes propositions d'activités nouvelles ou à développer. Nous sommes aussi ouverts à toutes nouvelles adhésions au sein du Comité, car la qualité de nos activités dépend aussi du nombre de bénévoles. En tant que président de l'association, je voudrais remercier l'ensemble des personnes qui participent à nos activités et surtout un grand MERCI à tous les membres actifs, sans qui aucune de ces manifestations ne pourraient avoir lieu.

Bien à vous.

Pascal ERBELDING, Président du Comité des Fêtes de Sainte-Barbe

FOYER RURAL

Le Foyer Rural de Sainte-Barbe a repris ses activités. En voici le menu :

La danse : L'activité danse Modern'Jazz a connu une année 2020/2021 difficile ! Pourtant le 17/09/2020, jour des inscriptions, nous comptions … 47 adhérents. Hélas !! le 15/10/2020, une annonce gouvernementale imposait un nouveau confinement et toutes les activités du Foyer Rural étaient suspendues. Cependant, et pour garder le lien avec les danseurs, les cours étaient assurés en visio par Sarah Charles, notre professeur de danse et ce, malgré des soucis de connexion, de concentration et d'assiduité de la part de nos danseurs.
Le 27/05/2021, la reprise des cours en présentiel était annoncée tout en respectant le protocole et les gestes barrières mais sans spectacle de fin d'année.
Pour 2021/2022, ce sont 44 adhérents qui ont retrouvé, avec le sourire le chemin de la Salle des fêtes pour assister aux cours de danse Modern'Jazz, toujours assurés par Sarah avec le respect du protocole et des gestes barrières. Les cours sont dispensés **le mardi de 17h45 à 19h45 et le jeudi de 17h45 à 21h00**, pour enfants à partir de l'âge de 6 ans, adolescents et adultes. Nous espérons fortement et c'est également le souhait de tous nos danseurs, de terminer cette année en beauté par un beau spectacle, en collaboration avec les danseurs de Vigy. Celui-ci est programmé le samedi 02 juillet 2022 à la Salle « Le Creanto » à Créhange.

Emilia Sibille, Responsable Activité Danse

La chorale : Malgré la Covid, le Chœur Bonne Humeur est toujours aussi actif. Notre chorale compte 38 choristes qui se retrouvent **chaque mardi de 20h15 à 22h15** dans la grande salle du centre socioculturel. Si vous avez envie de nous rejoindre, n'hésitez pas, ce chœur est ouvert à tous.

En 2021, plusieurs choristes ont participé au grand évènement « Moselle Déracinée » au Galaxie d'Amnéville, spectacle musical commémorant l'expulsion des mosellans pendant la seconde guerre mondiale. Certains d'entre nous participeront également au spectacle des 2 000 choristes du printemps prochain qui rendra hommage à l'œuvre de Jean-Jacques Goldman. La chorale tout entière prépare deux concerts pour mi-janvier en association avec la chorale Chœur à Cœur de Mondelange, et un troisième concert en mars, invitée par une chorale amie à Corny.

Anne-Cécile Méharèche, Chef de chœur

La marche : L'activité « marche » proposée par le Foyer Rural a repris depuis octobre 2021, après une longue interruption due à la crise sanitaire. Les marcheurs, au nombre de 16 actuellement, se sont scindés en deux groupes de façon à mieux correspondre aux attentes et aux possibilités de chacun. Le groupe mené par Roland Humbert est composé de 6 personnes qui marchent à allure soutenue et parcourent environ 12 km. Le second groupe de 10 personnes, conduit par Paule Bibaut, propose des parcours de 6 à 8 kms avec pour objectifs les bienfaits physiques de la marche mais aussi une découverte des lieux parcourus.

Les marches ont lieu le **mercredi après-midi de 14h à 16h**. Le rendez-vous est fixé en principe à Sainte-Barbe, sur le parking devant le groupe scolaire. Mais selon les parcours, les responsables de groupe informent par e-mail les participants du lieu et horaire du rendez-vous, la veille au soir. La cotisation annuelle est de 15€. Naturellement, les deux groupes peuvent s'enrichir de nouveaux participants. Pour de plus amples informations, vous pouvez nous contacter :

Roland Humbert au 06 89 29 09 40 ou Paule Bibaut au 06 86 12 99 54.

AS Sainte-Barbe

Un nouveau logo et de nouvelles ambitions

L'AS Sainte-Barbe fait peau neuve. Le club de foot vient de se doter d'un nouveau logo reprenant sa couleur emblématique, le vert, associé au rouge et au jaune du blason communal et mettant en valeur en son centre le clocher du village.

Nouvelle identité visuelle mais surtout nouvelles ambitions. Sous la conduite de son entraîneur Frédéric Millan, l'AS Sainte-Barbe a pour objectif d'accéder à la 3e division à l'issue de la saison. La première partie de l'exercice, le championnat d'automne, est réussie. Le club termine 4e de son groupe : 4 victoires, 3 nuls, 2 défaites, 29 buts marqués pour 8 encaissés. De l'aveu de l'entraîneur, le travail reste à améliorer devant le but. Un nouveau championnat « de printemps » débutera en mars. Dans une poule de 11 équipes, le club devra terminer dans les quatre premiers pour accéder à l'échelon supérieur.

Un objectif légitime eu égard à la qualité de l'effectif - 25 joueurs licenciés - et des structures mises en place. Aux côtés de l'entraîneur, l'encadrement est constitué d'un entraîneur, des gardiens et d'un préparateur physique qui assurent deux entraînements par semaine. Une équipe de jeunes U6 et U7 est en cours de constitution, elle permettra de rajeunir l'image du club qui s'investit également dans la formation d'un arbitre.

Du côté des équipements, l'AS Sainte-Barbe s'est dotée d'un but amovible et la municipalité assure la tonte du stade. Le traçage du terrain, le nettoyage des vestiaires sont assurés en interne selon un planning des tâches rigoureusement respecté. Enfin, le rajeunissement du club house est en projet. A l'image de son compte Facebook, le club vit bien, dans un bel esprit, et va résolument de l'avant.

Renseignements pour le recrutement des jeunes au

06 17 08 00 59

CONSEIL DE FABRIQUE DE SAINTE-BARBE

La Paroisse de Sainte-Barbe est toujours active malgré la pandémie, les offices y ont lieu avec tous les gestes barrières et le port du masque !

Un mariage y a été célébré ainsi que la communion d'enfants de Sainte-Barbe et d'autres paroisses. Malheureusement, la vie comporte aussi des évènements tristes et nous avons accompagné sept familles touchées par un décès en 2021.

Les messes dominicales ont lieu dans les diverses paroisses, le dimanche à 10h30 ou le samedi à 18h en hiver et 18h30 en été. Vous trouverez les lieux et dates sur le lien qui vous est distribué ou au panneau d'affichage qui a été installé le 27 mai, par les employés communaux. Celui-ci se situe à droite de la porte d'entrée de l'église.

Merci à la mairie et surtout à M. Spitz qui s'en est occupé !

Côté matériel, la réfection de la toiture a entièrement été réalisée et financée par la mairie. L'harmonium défectueux a été magnifiquement et gracieusement réparé grâce à Monsieur Schmitt, docteur en musicologie et adjoint du Centre Diocésain de Formation des Organistes du diocèse de Metz. Nous le remercions vivement.

Enfin, nous lançons **un appel URGENT aux bonnes volontés. Le Conseil fonctionne avec le minimum de membres**. Quelques volontaires seraient bienvenus même seulement pour des tâches occasionnelles comme la distribution de bulletins paroissiaux tous les deux ou trois mois, même sans faire partie du Conseil.

Pour cela, merci de vous faire connaître en téléphonant au presbytère au 03.87.77.91.04

ou par mail à paroisse.vigy@gmail.com.

Nous vous partageons cette citation d'Alexandre Dumas : *« Les gens que nous avons aimés ne seront plus jamais où ils étaient, mais ils seront partout où nous sommes ».*

Que cette année 2022

comble vos souhaits les plus chers !

POUR INFO

….

La dissolution du Conseil de Fabrique entraînera systématiquement la fermeture de notre superbe église

UNE ANNEE DIFFICILE,

LA PANDEMIE AYANT ANEANTI DE NOMBREUX PROJETS….

Nous avons besoin de soutiens pour poursuivre l'accompagnement scolaire des enfants sur place.
20 euros permettent de financer la scolarité annuelle d'un petit sénégalais à l'école de Gandiol.

L'association ***les Amis de Gandiol*** *a vu nombre de ses projets annulés au cours de l'année 2021, les voyages au Sénégal étant suspendus, les projets d'étudiants annulés, les conférences supprimées, l'assemblée générale reportée, les containers stoppés car devenus inabordables….*

Nous avons néanmoins pu financer une salle de science bien équipée et carrelée.

Nous avons acheminé trois derniers containers, chargés de matériels scolaires, vêtements, matériel de santé, livres, jouets, vélos, équipements de bureau, outillage, petit mobilier…..

Ce seront les derniers containers pour l'instant en raison de la hausse significative du fret international. Impossible à absorber pour notre petite association.

Le lavoir de Peulga est achevé et accueille les femmes des quartiers environnants pour laver le linge, partager des moments d'échanges et de solidarité.

Soutenez-nous, envoyez votre chèque à :
Les Amis de Gandiol – 6 Rue du Château – GRAS – 57640 SAINTE BARBE

Inscrite au Registre des Associations du Tribunal d'Instance de Metz volume 146 Folio 50.
SIREN 539 227 298 - APE 9499Z - Reconnue ONG Sénégalaise
Site Internet : www.lesamisdegandiol.fr – Email : lesamisdegandiol@gmail.com
Tel 0642724753

CALENDRIER DE COLLECTE 2022

Ordures Ménagères

Produits secs recyclables

AVANCY – CHEUBY – GRAS – SAINTE-BARBE (semaines paires)

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
Me 12	Me 9	Me 9	Me 6	Me 4	Me 1er
Me 26	Me 23	Me 23	Me 20	Me 18	Me 15
					Me 29

MAZAGRAN (semaines impaires)

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
Me 5	Me 2	Me 2	Me 13	Me 11	Me 8
Me 19	Me 16	Me 16	Me 27	Me 25	Me 22
		Me 30			

AVANCY

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
Me 5	Me 2	Me 2	Me 13	Me 11	Je 9
Me 19	Me 16	Me 16	Me 27	Me 25	Me 22
		Me 30			

CHEUBY - GRAS - SAINTE-BARBE

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
Je 6	Je 3	Je 3	Je 14	Je 12	Ve 10
Je 20	Je 17	Je 17	Je 28	Ve 27	Je 23
		Je 31			

MAZAGRAN

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
Ve 6	Ve 4	Ve 4	Ve 1er	Ve 13	Je 9
Ve 21	Ve 18	Ve 18	Me 13	Me 25	Ve 24
		Ve 29			

Nouvelles consignes de tri : voir page 10

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE INTERCOMMUNALE D'AVANCY

La déchèterie d'Avancy est désormais ouverte le mardi matin, de 9h00 à 12h00.
Le site est fermé les jours fériés.

	Matin	Après-midi
Mardi	9 h – 12h	
Mercredi	9 h – 12h	14 h - 18 h
Vendredi	9 h – 12h	14 h - 18 h
Samedi	9 h – 12 h	14 h – 18 h

SAINTE-BARBE Actualités

Directeur de la publication : Christian PERRIN, Maire
Rédaction : Gérard BORNEMANN, Thibaut AUBURTIN, Nathalie D'ACUNTO, Pascal ERBELDING, Bruno HUSSON, Pascal ROGOZA, Associations
Photos : Municipalité, Ecoles, Associations / Photos aériennes : Xavier SAR. En couverture le village d'Avancy
Blason : Kévin RODEGHIERO / Mise en page : Evelyne BOLLINI
Impression : REPROGRAPHIC S.A. 27, rue des Feivres 57070 METZ
Tirage : 380 exemplaires. Imprimé sur papier certifié PEFC.